



«LA MAIN DANS LA MAIN» : Bureau de dépôt : 5000 NAMUR 1 - Prix : 1 Euro - Mensuel n° 248 Avril 2007 Ed. resp. : Andrée Defaux - 64, rue Pépin - 5000 Namur.

APPEL A LA MOBILISATION



Comme chaque année, nous faisons appel à la mobilisation et au rassemblement de chacun pour la journée mondiale du refus de la misère le 17 octobre. Nous essayons d'en faire un moment fort de prise de parole en questionnant les politiques de lutte contre la pauvreté à partir de la résistance à la misère des plus pauvres.

Pour ce 17 octobre 2007, LST a choisi de se joindre au mouvement ATD Quart-Monde qui propose que ce 17 octobre mobilise largement la population pour refuser la misère et susciter des solidarités avec les plus pauvres.

En effet, en mai 2006, des défenseurs des droits de l'homme, venus de quatre continents et de toutes les couches de la société, se sont réunis à Montréal.

S'appuyant sur une large consultation d'associations, de syndicats, d'États et d'agences des Nations Unies, ils ont donné suite à une résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Ils invitent tous les citoyens épris de justice et de paix à soutenir cette déclaration pour amplifier l'impact du 17 octobre, Journée mondiale du refus de la misère.

L'équipe d'Andenne

Information et signature sur le site LST ou dans les locales ou voir LMDLM mars 2007

EDITORIAL

N° 248

SOMMAIRE



L • S • T

**LUTTES
SOLIDARITES
TRAVAIL**

Rue Pépin, 64 • 5000 Namur

Tél. : 081 / 22 15 12

Cpte : 001-1237833-92

Bureau de dépôt :
5000 NAMUR 1

Prix : 1 Euro
Mensuel n° 248
Avril 2007

Ed. resp. : Andrée Defaux
64, rue Pépin 5000 Namur

- **Andenne** **2/3**
 - Une famille, on n'en a qu'une
 - Chacun a sa propre histoire
- **Ciney-Marche-Bastogne** **4**
 - Devenir partenaires
- **Namur** **5**
 - Votre signature a du poids
- **Nos droits** **6**
 - L'administrateur de biens
- **La page des enfants** **7**
 - Le bonhomme hiver
- **Ça se passe** **8**
- **Petites nouvelles** **8**

D'ANDENNE

UNE FAMILLE, ON N'EN A QU'UNE

Des retrouvailles mémorables pour une de nos militantes...

QUE D'EMOTION !

Ça fait 14 ans que je n'avais plus vu ma sœur ! Avant on se voyait, assez bien même. Et puis nos parents sont décédés. Ma sœur habitait à Seraing, et elle est revenue à l'enterrement. Ensuite, on s'est perdu de vue. Plus de nouvelles, plus rien.

Et quand on s'appelait, c'était avec le téléphone fixe. Mon fils a cherché son numéro dans l'annuaire et on ne le trouvait plus. Elle n'avait plus de fixe.

Il y a un mois ou deux, j'ai rencontré ma belle-sœur au magasin et elle m'a dit « j'ai des bonnes nouvelles pour toi, j'ai retrouvé l'adresse de ta sœur ». J'ai changé de couleurs, j'ai dit « c'est pas possible ». A peine rentrée, j'ai pris le téléphone et voilà !

C'est mon neveu qui m'a donné le numéro du G.S.M. de ma sœur. Ils ont fait des recherches par internet. Ma belle-sœur a d'abord trouvé l'adresse puis le numéro de téléphone. Alors j'ai sonné à ma sœur. Après 14 ans, on se retrouve ! On a parlé.

Elle m'a sonné un dimanche matin m'avertissant qu'elle viendrait dans l'après-midi, on s'était arrangé comme ça. J'ai prévenu tous les enfants. Alors le dimanche après-midi, quand je l'ai vue arriver, ce fut un bonheur immense ! J'ai été dans ses bras, j'ai commencé à pleurer et elle aussi.

J'étais toute perdue, je ne savais plus où mettre mes pieds. Heureusement que j'ai eu mes enfants pour mettre la table et préparer le café. J'ai eu beaucoup de joie et beaucoup, beaucoup d'émotion. Je n'ai pas arrêté de pleurer. Tu te retrouves après 14ans, tu te regardes, tu te touches.

Je ne voulais plus quitter ma sœur. C'est ainsi que nos retrouvailles se sont déroulées. Je la regardais et je n'en revenais pas qu'elle soit devant moi.

L'AVENIR ENSEMBLE

Maintenant, toutes les semaines, chacune à son tour, on se contacte par téléphone. En été, on s'est promis de se voir.

Il ne faut jamais perdre espoir. C'était important car il n'y avait pas de raison que l'on se quitte. Très important, encore plus qu'avant.



On se comprend davantage.

C'est comme une nouvelle sœur pour moi. Ce n'est pas comme si on se voyait tous les jours. C'est comme si c'était tout nouveau.

On apprend à se reconnaître, à se fréquenter et à ne plus perdre contact. Parce que je suis trop attachée au fait qu'on se soit revues. « T'es ma grande sœur » qu'elle m'a dit. Je suis restée bien trois/quatre jours sans savoir m'en remettre.

MA FAMILLE ; MA VIE

Moi je dirais bien que ça me tient

plus à cœur maintenant que quand j'étais jeune, car à cette époque, on se voyait tout le temps. Maintenant que j'ai retrouvé ma sœur, j'ai 14 ans à rattraper ! Désormais, on est en contact régulièrement.

Je n'ai jamais effacé les liens mais je n'avais plus de nouvelles. Elle m'écrivait chaque année pour le nouvel an mais elle ne mettait pas son adresse. Alors comment veux-tu répondre ?!

Maintenant, c'est comme si elle était près de moi. C'est un sang pur. Ce n'est pas comme s'il y avait eu une dispute. C'est simplement qu'on s'est perdu de vue. Pour moi, elle, c'est plus qu'une sœur ! C'est une amie, c'est une confidente. Ma sœur, c'est la première personne à qui je dis tout. On partage tout. Je ferai tout pour la voir. Je l'ai tellement dans la peau. Les liens du sang sont les plus forts.

La famille, c'est le premier de tout. Ma famille j'y pense tout le temps. C'est le premier lien. J'ai retrouvé ma sœur mais j'ai retrouvé aussi ma mère en elle. Quand tu as un lien avec ta proche famille, c'est important. On n'est rien sur terre, tu peux mourir d'un instant à l'autre et ta famille est toujours là pour toi.

Nous, on est une famille très unie et proche. C'est quelque chose de grand. Je n'échangerai pas ma famille pour un million.

Ma famille c'est le plus important. Le temps me semble long sans elle. Je ne saurais pas trouver plus fort que le lien de sang. Je me suis battue pour retrouver ma sœur.

La famille, ça t'apprend la vie, l'amour.

Une militante

D'ANDENNE

CHACUN A SA PROPRE HISTOIRE

Lors d'une rencontre, on a eu une réflexion à ce sujet

Chacun a sa propre histoire par rapport à la famille. La famille recouvre des situations fort différentes. Il y a plusieurs manières de définir la famille en fonction de ce qu'on a vécu. L'histoire racontée ci-contre montre un élan d'amour et de soutien ; beaucoup de personnes ont contribué à ce que ces retrouvailles se déroulent pour le mieux. Mais d'autres réalités existent aussi notamment le maintien de l'éclatement familial dû au placement des enfants. Une autre militante nous expliquait lors d'une cave :

« Je serais incapable de répondre à la question : « Combien avez-vous de frères et sœurs ? ». J'ai été placée dans un home très jeune, j'avais déjà à l'époque huit frères et sœurs. J'ignore combien j'en ai à l'heure actuelle. J'ai même appris le décès d'un de mes frères deux ans après sa mort ! Moi, j'explique cela par un manque de liens et de communication entre les membres de ma famille et cela, dû à l'éclatement institutionnel. »

PETITS TRESORS AU QUOTIDIEN

Pour nous, la famille c'est aussi...

**J'ai un livre qui ouvre une
fenêtre sur le monde.**

**J'ai une mère qui protège
ses enfants tendrement.**

**J'ai construit un dialogue
vivant.**

**J'ai épousé une femme
qui m'apaise quand je suis
anxieux.**

**J'ai ressenti de
la tendresse pour une
enfant malade.**

**J'ai la nature pour façon-
ner mon intérieur fragile.**

**J'ai le chant et la musique
pour inventer
des émotions tendres et
joyeuses.**

**J'ai mon épouse pour
construire mon regard
libre et tendre.**

**J'ai mes enfants qui
inventent la vie tendre,
fragile et forte.**

**J'ai la nature qui m'inté-
resse et qui me repose.**

**J'ai un vélo qui me pro-
mène dans la nature.**

**J'ai une maison qui me
protège de la lumière.**

**J'ai deux chiens qui me
donnent de la joie.**

**J'ai ma grande sœur
dans mon cœur qui me
manque.**

**J'ai l'amour de la peinture
qui me manque.**

**J'ai envie que mes mains
retravaillent.**

Norbert

Joseph

Nicole

DE CINEY-MARCHE-BASTOGNE

DEVENIR PARTENAIRES

En se rassemblant au sein de LST, les plus pauvres peuvent devenir des partenaires crédibles des autorités communales par rapport à des décisions qui concernent leur vie.

Jeudi dernier, à Jemelle, Michel vient de bonne humeur à la réunion. « Je suis venu pour savoir comment s'est passée votre rencontre avec Monsieur Belot, » Dès son arrivée, Gabby nous dit qu'elle a été contente : « On a été bien reçus ». D'ailleurs ce jour-là, elle s'était faite jolie pour rencontrer Monsieur le bourgmestre.

UN DEBUT DE DIALOGUE

Nous avons rencontré M. le bourgmestre, M. l'échevin des affaires sociales, un fonctionnaire communal qui travaille sur le dossier de rénovation urbaine et un membre de la Région wallonne.

De notre côté, il y avait Gabby, Jocelyne, Carole, Isabelle et son bébé, Marie-Rose, Jacqueline, Jacques et moi.

Nous avons reçu beaucoup d'informations que nous allons devoir digérer. Cela peut paraître très technique mais cela a des implications concrètes dans la vie des gens. Cela concerne leur logement et le fait qu'ils vont pouvoir ou non continuer à habiter dans le quartier et s'ils doivent partir à quelles conditions.

Il y a un plan global de rénovation urbaine à Jemelle. L'autorité de tutelle a donné son accord et les subsides sont votés. Cette rénovation s'étendra sur 15 ans.

C'est aussi lié à un projet de relance économique (chemin de fer +

Belgacom) avec la création de quelque 300 emplois. Cela concerne le plateau derrière la gare. L'accès à ce plateau devient important et nécessite l'élargissement de la voirie. Le quartier concerné pose un problème à cause de sa vétusté et de son insalubrité.

Et comme la valeur de rénovation dépasse de 40 % la valeur à neuf du bâtiment, il faudra démolir. Il y sera construit une trentaine de logements moyens (avec garages). Mais rien n'est encore définitivement arrêté. Il faut encore désigner un bureau d'étude qui se chargera de préciser le projet.

Dans le périmètre de l'expropriation, les aides pour rénover les logements vont presque doubler.

5 FAMILLES EXPROPRIÉES

5 familles vont être expropriées. Dans certaines de ces familles habitent parfois une petite dizaine de personnes. Quand on aura la valeur des maisons, l'expropriation pourra être menée mais le fonctionnaire de la Région wallonne qui traite ce dossier est en maladie de longue durée. La valeur proposée par la Région wallonne dans le cas d'expropriations est celle qu'évaluerait un juge.

Le bourgmestre a laissé une porte ouverte pour que les habitants du quartier puissent y rester comme locataires (logement social ?) et dans ce cas

ferait les travaux en 2 phases : on démolit une partie qu'on reconstruit, puis les gens d'en face viennent habiter dans les nouveaux logements pendant qu'on démolit les anciens.

DEVENIR PARTENAIRES

La rencontre s'est bien passée et nous nous sommes affirmés comme partenaires crédibles. Pas de violence, pas de coup de gueule. Des rencontres citoyennes participatives ont été mises en place et les personnes concernées n'y ont pas participé, nous dit Monsieur le bourgmestre (commission locale de rénovation urbaine).

Gabby a bien exprimé ce qu'était le ressenti du sentiment d'exclusion. Elle dit : « C'est parce qu'on se sent des déchets de la société ». Elle a pu expliquer tout ce qu'on fait par rapport à ses petits-enfants. On les asperge de déodorant parce qu'on trouve qu'ils puent. Ils ont difficile de trouver un endroit pour jouer parce qu'on les rejette.

Nous avons demandé à être invitées lorsque aura lieu la prochaine rencontre de la commission locale. Nous voulons y accompagner les habitants concernés par l'expropriation.

Fabien Lardinois

**QUE CELUI OU CELLE QUI SAIT LIRE,
LISE ET PARTAGE CE JOURNAL AVEC CELUI OU
CELLE QUI N'A PAS PU APPRENDRE À LIRE**

DE NAMUR

VOTRE SIGNATURE A DU POIDS

**Nous lançons un appel
pour une mobilisation contre la misère**

A l'ombre d'un lieu aussi symbolique que la Bourse de Bruxelles, nous allons lancer un appel pour une mobilisation contre la misère.

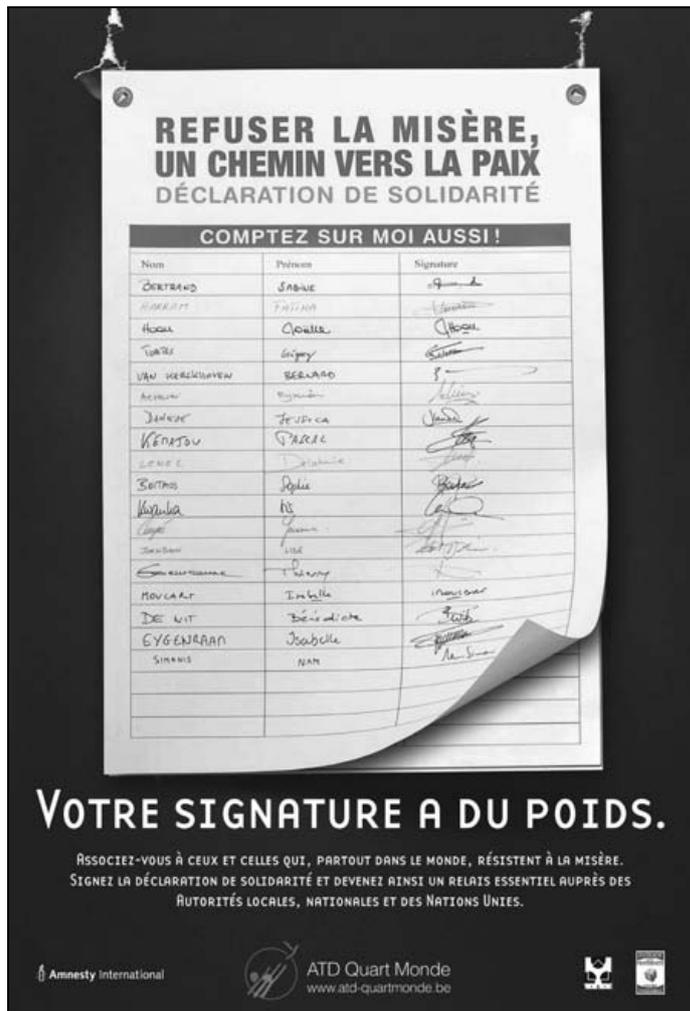
Nous pourrions aussi dénoncer les nombreuses pratiques spéculatives, ou tenter de faire le lien entre « la Bourse », ses fonctions, et tout ce que cela produit comme freins dans l'accès aux droits élémentaires des plus pauvres.

Nous souhaitons des milliers de signatures pour le 17 octobre 2007 mais surtout des milliers d'actes de solidarité pour soutenir les résistances à la misère des plus pauvres et surtout tenter de changer ce qui est producteur d'autant de souffrances et d'injustices.

L'appel aux défenseurs des droits de l'homme lancé en 1988 par le Père Joseph au moment de la pose d'une dalle commémorative aux victimes de la misère à Paris invite à nous mobiliser.

Je vais tenter de dire en quelques mots la manière dont les militants du Mouvement LST (Luttes Solidarités Travail) tentent d'enraciner les 17 octobre dans les résistances à la misère développées par les plus pauvres.

Accumulation de richesse et extrême pauvreté se situent chacune sur l'un



et l'autre des deux plateaux d'une même balance.

Si la misère constitue une violation des droits de l'homme, nous en retenons que c'est tout ce qui produit la misère qui constitue cette violation.

Comme nous le rappelle la Dalle inaugurée par Joseph Wresinsky, « S'unir pour les faire respecter est un devoir sacré », exprime notre volonté d'agir sur ce qui cause cette violation des droits de l'homme.

Face à l'extrême pauvreté vécue par une majorité d'habitants de la planète (c'est-à-dire ici et ailleurs), on ne peut pas ignorer le lien qui unit étroitement la pauvreté et ses extrêmes pour les uns et l'accumulation de tous les moyens (financiers, pouvoir de décisions, droit d'intervention sur d'autres, droit de polluer, accès aux ressources, accès aux soins de santé, à la formation, etc.) pour d'autres.

Pour nous, ce n'est pas la pauvreté et ses situations extrêmes qui constituent une violation des droits de l'homme.

Aujourd'hui, nous pouvons épinglez cette violation : la violation des droits pour tous ceux et celles qui n'ont pas les moyens d'accès à divers droits élémentaires.

Luc Lefèbvre

On ne peut pas ignorer le lien qui unit étroitement la pauvreté et ses extrêmes pour les uns et l'accumulation de tous les moyens pour d'autres.

Cette déclaration peut être signée jusqu'au 1^{er} octobre 2007. Signée par le plus grand nombre, elle sera transmise aux Nations Unies et

rendue publique le 17 octobre 2007.

Vous pouvez la signer sur le site : www.mouvement-LST.org ou nous de-

mander un exemplaire à signer à l'adresse : LST Fédération – Rue Pépin, 62 à 5000 NAMUR

NOS DROITS

L'ADMINISTRATEUR DE BIENS

qui est-il ? que fait-il ?

Certaines personnes se trouvent, temporairement ou définitivement, dans l'incapacité de gérer elles-mêmes leurs revenus et leurs biens. Un administrateur provisoire peut leur être désigné par le juge de paix.

LE ROLE DE L'ADMINISTRATEUR DE BIENS

L'administrateur provisoire effectue toutes les opérations courantes (payer les factures, le loyer, etc.). Pour certains actes importants, il a besoin de l'autorisation du juge de paix qui l'a désigné (vendre une maison, contracter un emprunt, renoncer à une succession au nom de la personne).

L'administrateur provisoire doit informer la personne protégée des actes qu'il accomplit, sauf dans des cas exceptionnels prévus par le juge lui-même.

Il est important de laisser à la personne protégée un maximum de pouvoir de décision et, dans la mesure du possible, de l'associer à la gestion. Les souhaits de la personne protégée (choix d'une résidence, des voyages, des fêtes, des cadeaux, ...) doivent être respectés, dans les limites permises par son budget ! C'est bien là le rôle de contrôle de l'administrateur de biens.

Dans la pratique, beaucoup d'administrateurs de biens définissent un montant à verser à la personne protégée chaque mois (ou à intervalles plus réguliers) pour ses dépenses d'entretien personnel (nourriture, vêtements, soins médicaux, etc.).

Certains administrateurs se pré-occupent surtout de gérer les biens, sans s'inquiéter des conditions et de la qualité de vie de la personne, estimant que c'est le rôle des services sociaux (CPAS, mutuelle) ou de son avocat personnel.

L'administrateur de bien a l'obligation de faire les démarches nécessaires pour permettre à la personne protégée de bénéficier des allocations et avantages sociaux auxquels elle peut prétendre (remise en ordre d'un dossier chômage ou mutuelle, demande de tarifs sociaux préférentiels, etc.).

LE CONTROLE SUR L'ADMINISTRATION DE BIENS

L'administrateur de biens doit présenter chaque année un rapport de gestion au juge de paix. Une copie doit en être adressée à la personne protégée (sauf exception prévue par le juge de paix) et à sa personne de confiance.

L'administrateur de biens a droit à une rémunération fixée à maximum 3 % des revenus de la personne protégée, outre le remboursement de ses frais (courriers, téléphone, déplacements, etc.).

LES RELATIONS AVEC L'ADMINISTRATEUR DE BIENS

L'administrateur de biens a l'obligation d'avoir un contact régulier avec la personne protégée, et de fixer en discussion avec elle le montant qu'il lui

versera chaque mois pour ses dépenses d'entretien personnel.

Mais il ne peut lui être demandé d'être en permanence disponible par téléphone ou à son bureau pour répondre à toute question ou inquiétude de la personne protégée. Il est important que celle-ci ait des relais à qui elle pourra parler en premier (des proches, des amis de confiance, des associations, un service social, son avocat). Ceux-ci pourront alors interpellier l'administrateur de biens sur des questions précisées et préparées.

LES RECOURS

C'est le rôle de la Justice de protéger toute personne incapable de gérer ses biens.

La personne protégée ou ses proches ont toujours le droit de se plaindre auprès du juge de la manière dont les choses se passent. Cela ne veut pas dire que le juge mettra fin à la mesure ou désignera un autre administrateur de biens, mais cela le rendra attentif au dossier.

LA DUREE DE L'ADMINISTRATION PROVISOIRE

Généralement, le juge de paix ne fixe pas de limite dans le temps, puisque la mesure peut toujours être revue ou levée si l'état de la personne à protéger le justifie.

Philippe Versailles

AGENDA DES PROCHAINES REUNIONS CAVES

A NAMUR

Le mardi :
1 mai 2007 à 20h00
15 mai et 29 mai à 20h00

A CINEY-MARCHE

Réunion à Jemelle
le jeudi de 9h à 10h30.

A ANDENNE

Le mardi :
8 mai 2007 à 20h00
22 mai à 20h00

DES ENFANTS DE NAMUR

VIVE LE PRINTEMPS

Le 31 mars 2007, les enfants de la bibliothèque de rue ont brûlé le bonhomme-hiver

J'aime

Je n'aime pas

Cicirici, on n'aime pas la pluie mais bien les guili-guili

J'aime voir ma famille ensemble

*J'aime être avec mes amis...
Avec eux on rit*

Cocoroco, on aime bien jouer dans l'eau avec des noix de coco

J'aime bien aller en vacances

J'aime aller jouer dehors



Je n'aime pas avoir des coups de poing

Je n'aime pas les hivers trop froids

Je n'aime pas que les parents divorcent

Je n'aime pas le froid

Je n'aime pas les sorcières méchantes

Coucouroucou, on n'aime pas les choux mais bien faire les fous

DE NAMUR

QUAND ON PEUT PARLER

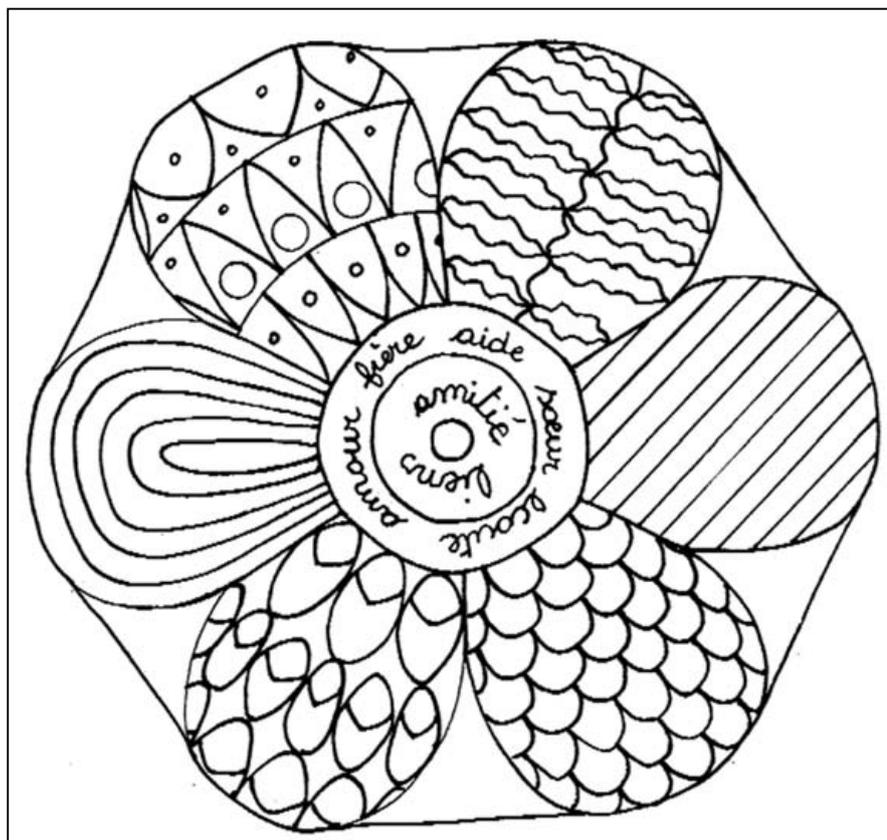
J'ai écrit les mots « frère et sœur », parce que je tiens à mes frères et ma sœur. C'est important pour moi, qu'ils soient là. Avec des frères et sœurs, on ne se sent pas seul quand on a des difficultés ou qu'on a envie de parler.

J'ai écrit « aide ». il faut s'aider mutuellement dans une famille. Quand j'ai des difficultés à l'école, ma mère et ma sœur m'aident. Dernièrement, maman m'a fort soutenue pour un travail... qui sera probablement exposé à la fête de l'école.

Le mot « écoute » : si on ne s'écoute pas, ça ne va plus. C'est important de parler avec ses parents. Mais on ne sait pas toujours comment leur parler, comment leur dire ce qu'on veut dire. On ne sait pas comment ils vont réagir. Mais une fois qu'on a parlé, on se sent soulagé.

Et le mot « amour » parce que c'est la base de la famille. Dans toutes les circonstances. Bonnes et mauvaises. Quand plus rien ne va, il reste ça, l'amour entre nous.

Jenny



Petites nouvelles

A Namur

DECES

Fin mars, nous avons appris le décès d'un ami : Gérard Léonard a fait partie des militants de LST pendant les années 1980. Nous avons tous été touchés par sa disparition.

"LA MAIN DANS LA MAIN"

le Quart-Monde en mouvement

Ont participé à ce numéro

d'Andenne : l'équipe d'Actualités Andennaises, de Ciney-Marche : Fabien de Namur :

Andrée, Cécile, Isabelle, le groupe des jeunes, Luc, Philippe et l'équipe de rédaction et d'envoi.

Abonnement :

Abonnement de soutien fixé à 14,85 Euros/an
Cpte : 001-1237833-92
Luttes-Solidarités-Travail
64, rue Pépin
5000 NAMUR

Tous dons de plus de 30 Euros sont déductibles des impôts via le compte suivant

pour les deux projets :
Cpte : 250-0083038-91

Veillez alors les adresser à :
CARITAS SECOURS francophone délégation de NAMUR -LUXEMBOURG

Pour NAMUR :

mention : projet n° 05/65 (LST)

Pour ANDENNE :

mention : projet n° 178 (LST Andenne)

Nos adresses de contact :

A Andenne :

L.S.T. Andenne asbl

Luttes-Solidarités-Travail Andenne

Rue d'Horseilles, 26 - 5300 ANDENNE

Tél. : 085/84.48.22

andenne@mouvement-LST.org

A Ciney-Marche :

L.S.T. Ciney-Marche asbl

Rue de Monin, 96 - 5362 ACHET

Tél. : 083/61.10.85

ciney-marche@mouvement-LST.org

A Namur :

L.S.T.asbl

Luttes-Solidarités-Travail

Rue Pépin, 64 - 5000 NAMUR

Tél. : 081/22.15.12

namur@mouvement-LST.org

A Tubize :

Claire et Jean-François Funck

Rue du Centre, 19 - 1460 VIRGINAL

Tél. : 067/64.89.65

tubize@mouvement-LST.org

adresse du site LST

www.mouvement-lst.org

Chers lecteurs

N'hésitez pas à nous contacter...

Nous attendons vos articles,

vos remarques,

un petit coup de fil...

IMPRIBEAU Ste-Ode • 061/68.88.35

Avec le soutien de la Communauté française (Ministère de la Culture et des Affaires Sociales) et de la Région wallonne (direction générale de l'économie et de l'emploi).

Bonne lecture